

Initiatives ministérielles

chercherait jamais à nous tromper. Harvey dit toujours vrai.

Continuons.

[Français]

M. Loisel: Madame la Présidente, j'aimerais tout simplement signaler que tout cela paraît, évidemment, très intéressant, sauf que si j'avais été président du Conseil du Trésor plus longtemps, ce qui ne m'aurait pas déplu d'ailleurs, j'aurais peut-être pu avoir trois limousines, mais j'ai toujours la même voiture. Elle a peut-être été achetée par mes prédécesseurs, mais j'ai la même voiture que j'avais avant d'être nommé au Conseil du Trésor.

[Traduction]

M. Boudria: Madame la Présidente, j'invite le ministre à prendre le harsard du 19 juin 1991 signé par son collègue, le leader parlementaire du gouvernement.

Le député, qui est maintenant président du Conseil du Trésor, est cité parmi ceux que je viens de mentionner et je crois toujours Harvey, car il ne chercherait jamais à me tromper.

Je voudrais parler de la taxe sur les produits et services. Vous souvenez-vous de la taxe sur les produits et services, la terrible TPS? Voyez-vous, lorsque le gouvernement a commencé à prélever la taxe sur les produits et services, il a embauché 4 200 personnes pour l'administrer. C'est ce qu'a fait un gouvernement qui dit vouloir se serrer la ceinture. De plus, il a dû acheter tous ces ordinateurs, y compris le matériel et puis le logiciel. J'ai là, à côté de moi, un spécialiste en informatique.

Je l'invite donc à écouter ceci. Du 1^{er} janvier au 30 juin 1991, la valeur totale des contrats octroyés pour le logiciel nécessaire à la TPS—c'est la réponse donnée par le leader parlementaire du gouvernement à une question inscrite au Feuilleton, c'est donc une réponse sûre à 100 p. 100—cette valeur s'élève à 9 343 771 dollars.

Une voix: Pas possible!

Une voix: C'est effrayant.

M. Boudria: Mes collègues sont stupéfaits. Je ne peux pas les blâmer.

Permettez que je vous en conte une autre. De nombreux citoyens l'ont trouvée choquante celle-là. Le gouvernement a dépensé 350 000 dollars pour construire une niche à chien à Rigaud.

Une voix: Une niche à chien?

M. Boudria: Une niche pour douze chiens de Douanes et Accise. Vous savez pourquoi? —Parce qu'on a dû enlever l'ancienne niche qui se trouvait sur un court de tennis pour permettre aux gens de jouer au tennis. Pour remplacer la niche, ils ont donc dépensé 350 000 dollars. Encore une fois, j'ai obtenu ce renseignement à la suite d'une demande à l'Accès à l'information, et ce service m'a coûté 462 dollars. Je sais pertinemment que ce renseignement est exact, parce qu'il provient du ministre des Travaux publics du Canada qui, évidemment, dit toujours la vérité.

[Français]

La présidente: J'aimerais attirer l'attention de l'honorable député de Glengarry—Prescott—Russell sur le fait que je sais qu'il a toujours beaucoup de documents devant lui et il a sûrement devant lui, aussi, le Règlement de la Chambre. Je pense qu'il aurait peut-être avantage à relire, page 69, l'article 101, le deuxième paragraphe plus particulièrement. Une fois qu'il aura fait cette lecture, je continuerai à l'écouter avec beaucoup d'attention.

L'honorable député de Glengarry—Prescott—Russell a de nouveau la parole.

M. Boudria: Madame la Présidente, j'avais cru, ce matin, et peut-être que je fais erreur, qu'il y avait eu entente unanime de la Chambre, un peu avant 14 heures, pour qu'on puisse faire des commentaires sur n'importe quelle partie du projet de loi en question et non seulement sur le texte de l'amendement que nous étions en train de discuter, et cela afin de pouvoir offrir tous les amendements simultanément à 21 heures.

Je crois qu'il y a eu consentement unanime à cet effet et que n'importe quel député pourra discuter de n'importe quelle partie du projet de loi entre temps. J'invite la Présidente à commenter là-dessus si je fais erreur.

La présidente: L'entente qui est intervenue, je crois, c'est ceci: on peut discuter des différents articles du projet de loi.

Si on veut utiliser l'article 2, qui sont les définitions et l'interprétation, on peut parler sur n'importe quel article du projet de loi. Par contre, si j'en reviens à l'article 101 où on dit que les discours prononcés en comités pléniers doivent se rapporter rigoureusement au poste ou à la disposition à l'étude, je voudrais quand même qu'on en reste au projet de loi qui est devant nous. Je voulais simplement attirer l'attention du député, sans avoir l'intention d'appliquer ce règlement avec une sévérité outrancière.